

# MONTAURE

*Eure, canton Pont-de-l'Arche,  
arrondissement Les Andelys, 1 080 habitants  
I.S.M.H. 1997*



1

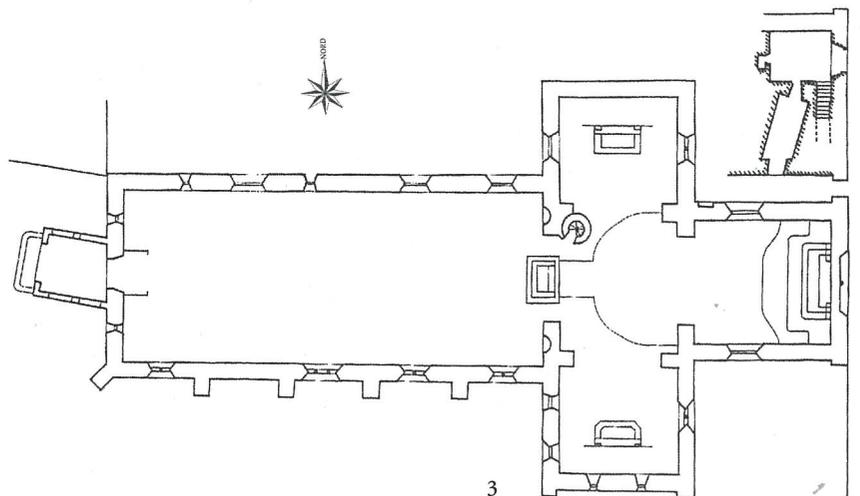
Montaure (Eure)  
Église Notre-Dame

1. L'église et le calvaire vus de l'ouest
2. Clocher vu de l'est
3. Plan (Cabinet d'architecture Dewulf)

2



Montaure se situe en lisière sud de la forêt de Louviers, dont il est distant de 8 km. Le clocher de l'église constitue la partie la plus élégante de l'ensemble de l'édifice dont l'intérêt archéologique est certain. Une source naît sous le sanctuaire actuel, et il est probable qu'un établissement pré-roman avait été élevé sur ce site. Dès le VIII<sup>e</sup> s. y est mentionnée une paroisse, qui aurait bénéficié trois siècles plus tard d'une donation du duc Richard II ; cependant, l'église



3

n'entre dans l'histoire officielle que par le père du sénéchal Eudes Stigand lors de sa donation à l'abbaye Saint-Ouen de Rouen (29 juin 1063). Elle est alors désignée sous le nom de *Sancta Maria de Monte Aureo*. De plan cruciforme, elle se compose d'une nef sans bas-côtés, d'un transept saillant, le tout dominé par une tour de croisée, et d'un chœur à chevet plat. Elle est construite en moellons de calcaire, de silex et de brique, « appareil mixte ». Maylis Baylé a proposé une chronologie de la construction de l'édifice qui placerait Montaure parmi les édifices de la première architecture romane, antérieure aux églises entreprises à l'époque de Guillaume le Conquérant. L'appareil des murs très épais du transept, la base du mur sud de la nef pourraient dater de l'an 1000, ou au plus tard du premier tiers du XI<sup>e</sup> siècle. De très petites baies en plein cintre, ébrasées vers l'intérieur, ont été percées dans le mur occidental, au-dessus du portail. La tour qui s'élève à la croisée du transept, en moyen appareil de calcaire, daterait de 1050 : elle prend appui sur quatre énormes arcs en plein cintre à arêtes vives. Elle comporte deux niveaux de fenêtres ; le premier s'ouvre par deux baies très simples, non moulurées et de petites dimensions, comparables à celles de la nef romane. Au deuxième niveau, des baies géminées retombent sur des colonnettes à chapiteaux de forme très simple, à collerettes de feuilles stylisées et volutes d'angles, proches de certains chapiteaux de Thaon ou de Bayeux et qui pourraient être datés des années 1050-1060.

Des remaniements importants furent opérés dans l'édifice au cours des siècles suivants. C'est du XIII<sup>e</sup> s. que dateraient le chœur et la crypte qui s'étend sous le chœur. De grandes baies flamboyantes furent percées dans les murs latéraux au XV<sup>e</sup> ou au XVI<sup>e</sup> s., et un escalier menant à la tour fut construit contre la pile nord-ouest de la croisée. L'abbaye fut attribuée aux Carmes déchaussés de Rouen en 1663 et, dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> s., la nef et la façade furent en partie reconstruites. La nef est couverte d'un lambris de couverture en berceau. Une statue de Vierge à l'Enfant, classée en 1912, est conservée dans l'église.

En 1997, l'arrêté d'inscription à l'Inventaire supplémentaire prenait en compte non seulement l'église et son mur de soutènement, mais aussi l'enclos monastique, bien que la clôture ancienne se lise difficilement sur le cadastre : ainsi furent protégés le sol et des vestiges tels que four à pain, pressoir, étable et granges, le logis prieural (actuellement château) et son portail.

La Sauvegarde de l'Art français a accordé une aide de 17 000 € pour la restauration de la charpente et de la couverture du clocher, en 2008.

Françoise Bercé



4



5

4. Vue intérieure vers le chœur

5. Chœur